



**ACCREDITATION
AGRÉMENT**
CANADA

Le 23 mai 2018

Monsieur Frédéric Asselin
Directeur général de la résidence
CHSLD Angus inc.
3200 Omer Lavallée
Montréal (Québec) H1Y 3P5

Monsieur,

Le Comité d'approbation du type d'agrément est heureux de vous informer que le CHSLD Angus inc. a été « agréé avec mention d'honneur » dans le cadre du Programme d'agrément Qmentum. Le rapport d'agrément se trouve sur le portail des organismes. Il s'agit vraiment d'un événement marquant qui mérite d'être célébré et nous vous félicitons, ainsi que votre équipe, de votre engagement à offrir des soins de santé sécuritaires et de grande qualité.

Une caractéristique unique du programme d'agrément est la facilité avec laquelle les principes de l'agrément et de l'amélioration continue de la qualité peuvent être intégrés dans vos activités quotidiennes et les services de l'organisme. Nous vous invitons à continuer de vous servir du Programme d'agrément pour vous guider dans ces projets.

Si votre établissement est visé par l'article 107.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-4.2, P.L. 10, chapitre 1, article 48), vous devez transmettre une copie de la présente lettre ainsi que votre rapport d'agrément au ministre de la Santé ainsi qu'aux ordres professionnels concernés. Vous devez aussi rendre public votre rapport dans les 60 jours de sa réception.

Des membres du personnel d'Agrément Canada communiqueront avec votre organisme à des moments précis au cours du cycle d'agrément. Si vous avez des questions ou besoin de conseils sur la façon de continuer d'utiliser l'agrément dans l'intérêt de vos clients, de votre personnel et de vos partenaires, n'hésitez pas à communiquer avec Cyrille Ernst, votre conseiller en agrément, au 1-800-814-7769, poste 270.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julie Langlois, RN, PhD
Présidente du Comité d'approbation du type d'agrément

c.c. : Madame Marie-Eve Robert, conseillère à la qualité